

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

Séance du 23 mars 2016

Le vingt-trois mars deux mille seize à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 10 mars 2016.

Présents : MM. MESTRALLET Jean-Claude, COMTE Pierre, CADOUX Suzanne, MESTRALLET Aline, DELACUVELLERIE Inès, GUCHER Catherine, GALBY Claudine, HUGUENIN Jean-Jacques, ESQUENET Christophe, GUCHER Dolorès, VEROLLET Guillaume

Absent excusé :

La séance est ouverte à 20 H 30

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Mme Catherine GUCHER est désignée secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

En début de séance le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2016 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Point Marchés :
 - Enfouissement réseaux secs
 - Réhabilitation Mairie
- II. Situation agent technique
- III. Finalisation du DOB (Fonctionnement et investissement)
- IV. Devis stores Mairie
- V. Proposition d'une manifestation le 23 juin 2016
- VI. Chantier jeunesse
- VII. Délibération sur don privé
- VIII. Questions et informations diverses

I. Point marchés

- Mairie

Les travaux intérieurs touchent à leur fin. Le local administratif est opérationnel depuis le 1^{er} février 2016. Il reste les rideaux ou stores à poser.

- Salle archive

Les casiers de rangements sont en cours de finition pour fin de semaine 14.

- Enfouissement réseaux

Le chantier est en attente de réception par ERDF avant câblage définitif. Une relance a été faite par le maître d'œuvre pour accélérer les travaux.

- Réhabilitation chaussée

Une réhabilitation partielle était prévue au marché initial. Compte tenu des travaux engendrés (conduite eaux potable, réseaux et passage surélevé devant la Mairie), une réflexion globale est engagée avec l'aide du TDL (Aides techniques et financières) pour une réhabilitation totale du revêtement. Le délai de mise en œuvre est prévu pour début mai au mieux compte tenu des désagréments liés notamment à la poussière pour les habitants et des risques de sécurité engendrés par les différentes tranchées.

II. Situation agent technique

L'agent technique titulaire étant toujours en congé longue maladie depuis avril 2010, décision du Maire de pourvoir à son remplacement. C'est pourquoi, Monsieur Jean-Charles LAURENT a été recruté dans le cadre d'un contrat d'insertion à hauteur de 35 heures semaine aidé par l'état à hauteur de 85 % les 26 premières

heures.

L'agent technique est sous la responsabilité hiérarchique du Maire, comme l'ensemble des agents de la collectivité.

III. Finalisation du DOB

Suite à la réunion du DOB du samedi 5 mars 2016 le budget sera voté le 5 avril 2016 ainsi que les taux des bases d'impositions.

Les dépenses liées au budget d'investissement ont été priorisées du faite de la baisse des recettes (perte du statut de commune défavorisée et forte baisse des dotations de l'Etat).

Après le vote du budget un compte-rendu précis sera diffusé.

Le Maire et le conseil municipal restent à l'entière disposition des administrés pour toutes explications complémentaires.

IV. Devis stores Mairie

Un devis auprès d'une entreprise a été demandé pour l'achat de stores pour l'espace administratif.

Guillaume VEROLLET se charge d'établir un autre devis.

V. Proposition d'une manifestation le 23 juin 2016

L'association « Les Baladins du Val Gelon » propose un concert le 23 juin 2016 (150 e à la charge de la commune plus la SACEM).

Malheureusement, les manifestations pour l'année 2016 sont déjà fixées. Nous ne pouvons donc pas donner une réponse favorable à cette demande.

VI. Chantier Jeunesse

En date du 24 février 2016 la commune a reçu un courrier de la communauté de communes concernant le « chantier jeunesse ». La commune n'ayant pas de besoin particulier nous ne sollicitons pas le chantier jeunesse cette année.

VII. Don privé (Délibération N° 1)

A l'occasion des vœux de la municipalité Monsieur et Madame RUAT Firmin on fait un don de 50 € afin d'en faire bénéficier les associations de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Maire à encaisser ce chèque sur le compte de la commune,
- Déciderons de l'affectation de ce chèque lors d'un prochain conseil municipal.

VIII. CAUE (Délibération N° 2)

Le Maire propose de renouveler l'adhésion pour l'année 2016 au C.A.U.E. de la Savoie

Le montant de la cotisation est de 50 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'adhérer au C.A.U.E. et de verser une cotisation de 50 € pour l'année 2016

IX. Renouvellement adhésion ASADAC

Ce point sera abordé lors du prochain conseil municipal.

X. Questions et informations diverses

▪ Cabine téléphonique

Le Maire donne connaissance d'un courrier d'ORANGE qui indique que la cabine téléphonique située sous le local technique rue de Montmayeur va être retirée. Après le retrait de la cabine le défibrillateur sera installé à cet endroit.

▪ Système de sauvegarde

Le Maire indique avoir reçu une proposition de Rex-Rotary quant à la sauvegarde informatique du secrétariat

de Mairie.

Jean-Jacques HUGENIN va se renseigner sur les systèmes de sauvegarde et ce sujet sera rediscuté lors de la réunion du budget le 5 avril 2016.

▪ **Courriers divers**

Le Maire donne connaissance au conseil des courriers reçus de la part de plusieurs habitants pour raisons diverses. Chaque courrier reçu ayant fait l'objet d'une réponse.

▪ **Parking Mairie**

Un nouveau rappel est fait concernant les places de parking de la Mairie. La municipalité compte sur la bonne compréhension des riverains quant à la disponibilité des places.

La prochaine réunion pour le budget est fixée au mardi 5 avril 2016 à 20h00.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23 h 30.

Le Maire
Jean-Claude MESTRALLET



